



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 24 / 09 / 2023

Dossier complet le : 27 / 09 / 2023

N° d'enregistrement : 2023-0625

1 Intitulé du projet

Défrichement pour construction de maisons individuelles
(11 / 12 maisons)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

GLM Groupe

Raison sociale

GLM Groupe

N° SIRET

445 021 488

Type de société (SA, SCI...)

SAS

Représentant de la personne morale : ☐ Madame

Nom

Boubouillon

☒ Monsieur

Prénom(s)

Eddy (le gérant)

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47 a	Défrichements soumis à autorisation et portant sur une superficie totale même fragmentée de plus de 5 m ² .

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☒ Oui ☐ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Projet de 11 à 12 villas de luxe destinées aux CSP+ et CSP++, confort et respectueux de l'environnement -
A usage d'habitation, complète d'espaces verts, voinies qui seront raccordées en terme de traitement des eaux usées, infrastructures modernes pour les fosses septiques -

4.2 Objectifs du projet

Fabrication de 11 à 12 villas pour vendre à des particuliers et/ou louer en saisonnier -

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

méthode constructive :

- une étude de sol
- Des fondation en béton armé en fonction de l'étude jusqu'à la terre
- Des murs en AYENBATO *
- Des menuiseries en ALU
- Une toiture non apparente isolée
- Plomberie et assainissement
- Système électrique

* ossature bois avec de la terre cuite en guise d'isolant.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
- Superficie totale des parcelles (E 504, 505, 507, 508, 509, 513, 514, 515, 516, 517)	11 387 m ²
- Superficie des parcelles à défricher	+ 10 000 m ²
- Superficie surface plancher globale	1044 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 383 Voie : Credit rue des

Lieu-dit : Bougainvilliers

Localité : Ravine touza

Code postal : 97233 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques⁽¹⁾

Long. : 61° 5' 46" O Lat. : 14° 38' 23" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : 61° 5' 20" O Lat. : 14° 38' 16" N

Point de d'arrivée : Long. : 61° 4' 57" O Lat. : 14° 38' 19" N

Communes traversées :

Ravine touza, schœlcher

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU schœlcher, zone N et Udb

⁽¹⁾ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☒ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	parcelle E402 - on limite - De la Znieff 56 - cat 2 - CASE navire
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☒	☐	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☒	☐	PPRN , parcelles en zone jaune réglementaire - Aléas moyen mouvement terrain
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	oui approuvé le 30/12/2013
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	en déchet vert et produit de débardage qui seront déposés en décharge contrôlée -
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Parcelle ESD4 en zone N
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	PPRN, parcelles en zone jaune réglementaire - Aléas moyen mouvement de terrain
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	
	Est-il source de bruit ?	☐	☒	} Dans le respect de la réglementation
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒		
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☒	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	} Dans le respect de la réglementation
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

/

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	☒
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☒
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☒
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☒
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☒
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	étude de géotechnique	☒
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom BouBouillon

Prénom Eddy

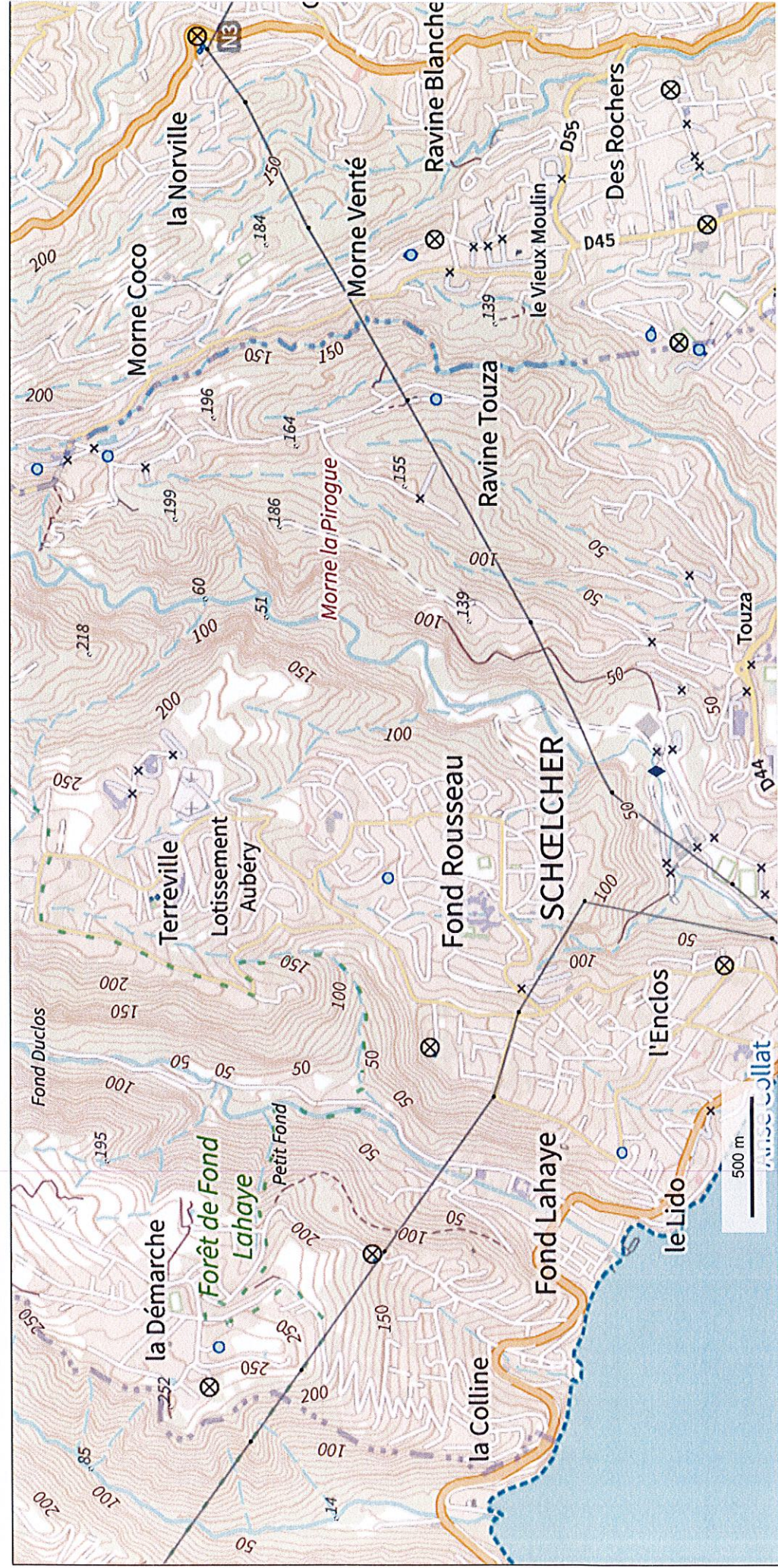
Qualité du signataire Président GLM Groupe

A Schoelcher

Fait le 20/09/2023

Signature du (des) demandeur(s)





© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 61° 05' 04" W
Latitude : 14° 37' 59" N



Photographies
aériennes



Plan IGN J+1



Plan IGN



Plan IGN
personnalisable



Parcelles
cadastrales



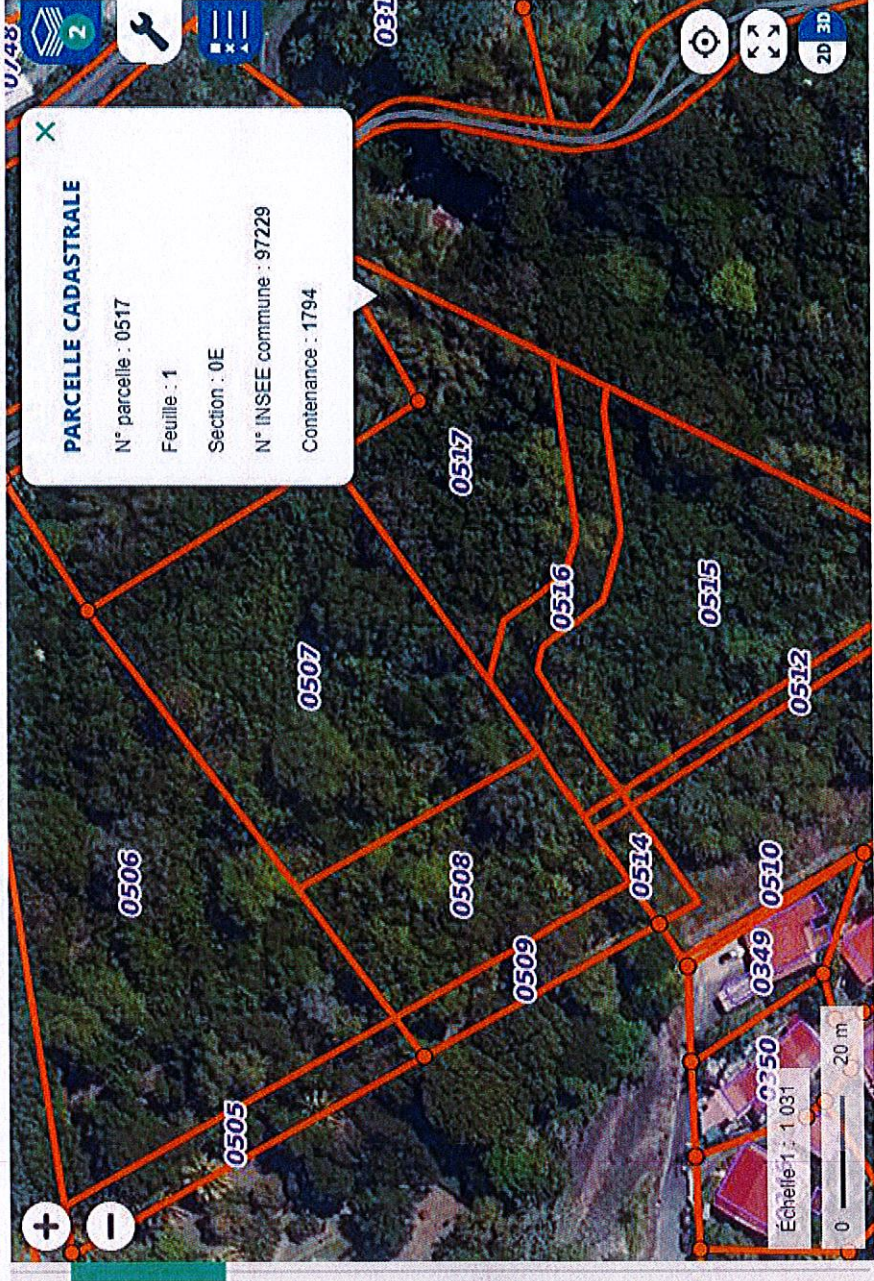
Limites
administratives



Carte
topographique IGN



Cartes IGN
classiques



AFFICHER DES COORDONNÉES

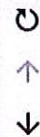
Latitude : 14 ° 38 ' 19.86 " N
Longitude : 61 ° 4 ' 57.91 " O
Altitude : ... m

SYSTÈME DE RÉFÉRENCE

Géographique
degrés sexagésimaux

QUADRILLAGE

 Afficher



geoportail.gouv.fr/carte



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

géoportail



Chercher un lieu, une adresse, une donnée



Photographies
aériennes



Plan IGN J+1



Plan IGN



Plan IGN
personnalisable



Parcelles
cadastrales



Limites
administratives



Carte
topographique IGN



Cartes IGN
classiques



PARCELLE CADASTRALE

N° parcelle : 0504

Feuille : 1

Section : 0E

N° INSEE commune : 97229

Contenance : 254

AFFICHER DES COORDONNÉES

Latitude : 14 ° 38 ' 23.39 " N

Longitude : 61 ° 5 ' 4.62 " O

Altitude : 189.03 m

SYSTÈME DE RÉFÉRENCE

Géographique

degrés sexagésimaux

QUADRILLAGE

Afficher

Données cartographiques : ©

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

Département :
MARTINIQUE

Commune :
SCHOELCHER

Section : E
Feuille : 000 E 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/1500

Date d'édition : 21/09/2023
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : MART38UTM20

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre
des impôts foncier suivant :

SDJF De la Martinique

Hôtel des Finances Route de Cluny SCHOELCHER

97261

97261 FORT DE FRANCE CEDEX

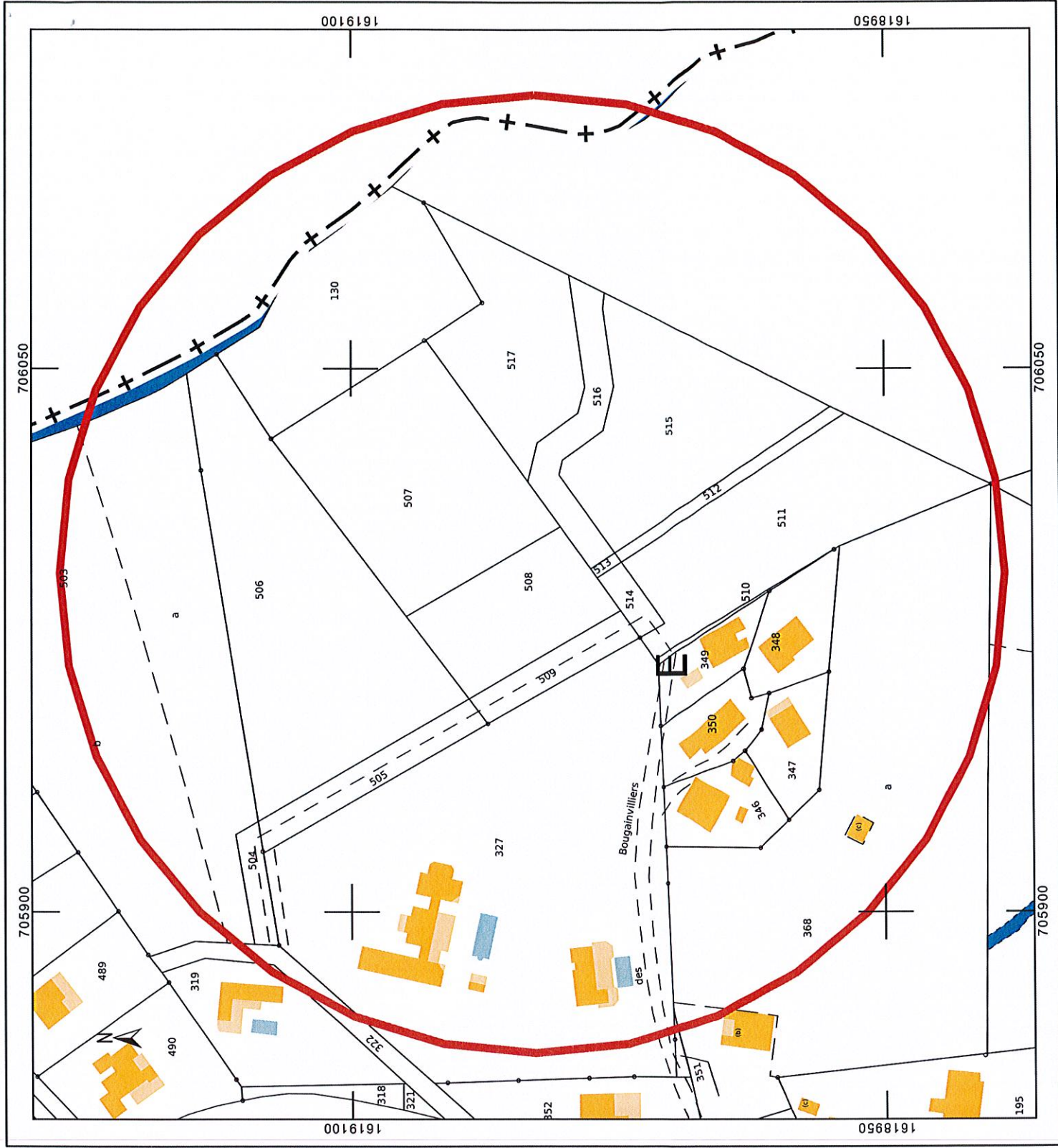
tél. 0596595576 -fax 0596597136

cdif.fort-de-france@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

©2022 Direction Générale des Finances Publiques



Informations littérales relatives à 7 parcelles sur la commune : SCHOELCHER (972).

Références de la parcelle 000 E 507

Référence cadastrale de la parcelle

000 E 507

Contenance cadastrale

3 182 mètres carrés

Adresse

**RAVINE TOUZA NORD
97233 SCHOELCHER**

Références de la parcelle 000 E 514

Référence cadastrale de la parcelle

000 E 514

Contenance cadastrale

155 mètres carrés

Adresse

**RUE DES BOUGAINVILLIERS
97233 SCHOELCHER**

Références de la parcelle 000 E 516

Référence cadastrale de la parcelle

000 E 516

Contenance cadastrale

723 mètres carrés

Adresse

**RUE DES BOUGAINVILLIERS
97233 SCHOELCHER**

Références de la parcelle 000 E 505

Référence cadastrale de la parcelle

000 E 505

Contenance cadastrale

549 mètres carrés

Adresse

**RAVINE TOUZA NORD
97233 SCHOELCHER**

Références de la parcelle 000 E 509

Référence cadastrale de la parcelle

000 E 509

Contenance cadastrale

390 mètres carrés

Adresse

**RAVINE TOUZA NORD
97233 SCHOELCHER**

Références de la parcelle 000 E 517

Référence cadastrale de la parcelle

000 E 517

Contenance cadastrale

1 794 mètres carrés

Adresse

**RUE DES BOUGAINVILLIERS
97233 SCHOELCHER**

Références de la parcelle 000 E 515

Référence cadastrale de la parcelle

000 E 515

Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 16000001400011

©2022 Direction Générale des Finances Publiques

Contenance cadastrale

2 529 mètres carrés

Adresse

**RUE DES BOUGAINVILLIERS
97233 SCHOELCHER**



Cartographie interactive DEAL Martinique

Principales données localisées

Dans la légende, déplier les thèmes (▾), pour ensuite choisir l'information que vous souhaitez voir apparaître (🔍). Vous pouvez gérer la transparence avec le curseur qui apparaît sous le titre de l'information. Certaines données ne sont visibles qu'à partir d'une certaine échelle (📏). Le thème 'Fond de plan' vous permet de choisir entre cartes et images aériennes. La majorité des données sont téléchargeables dans le bandeau supérieur de la carte. 📄

Localiser

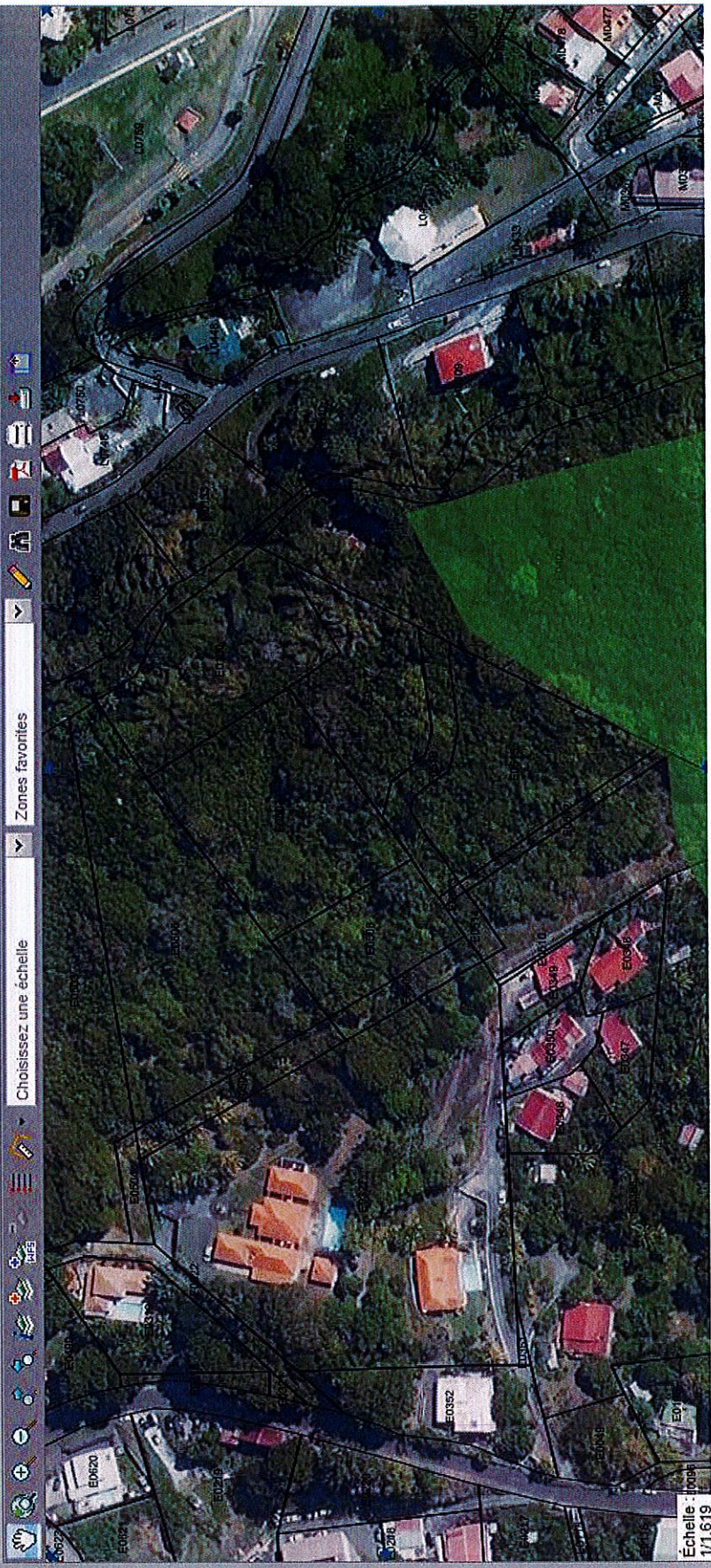
Commune:	Schoelcher
Section:	0E
Parcelle:	504

Chisissez une échelle

Zones favorites

Légende

- ☒ Contenu de la carte
 - ☒ Annotations
 - ☐ Energie
 - ☐ Servitudes d'Utilité Publique
 - ☐ A9-Zones agricoles
 - ☐ AC1-Monuments
 - ☐ AC2-Sites
 - ☐ AC3-Reserves
 - ☐ AR-3 Defense nationale
 - ☐ AR-6 Champs de tir
 - ☐ AS1-Eaux potables et minérales
 - ☐ PM1-Risques naturels et miniers
 - ☐ PM2-Explosions Pollutions Dechets
 - ☐ PM3-Risques Technologiques
 - ☐ PT1-Perturbations electromagnetiq.
 - ☐ PT2 et T8-Radio-électrique

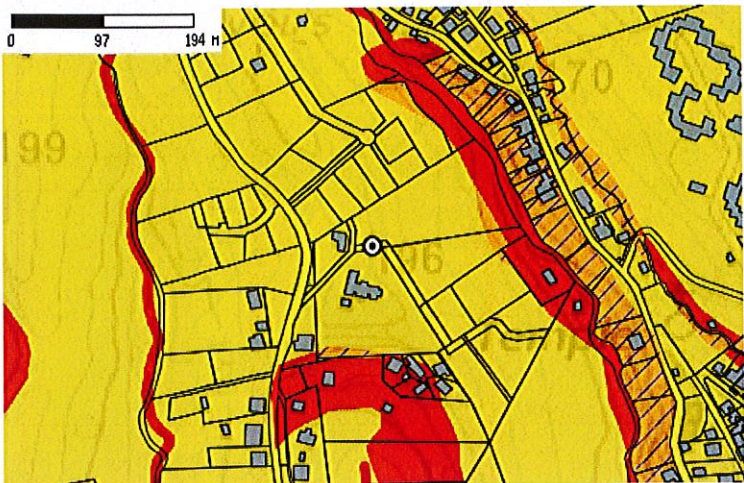


Échelle : 1:1000
1/1.619

Localisation et détails des aléas au point indiqué

Commune de **Schoelcher**
Parcelle **E504**

Le PPR a été approuvé par arrêté préfectoral du 30/12/2013
C'est une servitude d'utilité publique opposable à tous les actes individuels (certificats d'urbanisme, permis de construire, permis de lotir, etc).
Les informations présentées dans ce document n'ont pas de valeur réglementaire. Elles permettent de se repérer dans l'espace et donnent la situation de l'information recherchée **uniquement au point indiqué** (et non à la parcelle, qui peut être concernée par différents zonages réglementaires). Ce document précise ainsi, sur le point indiqué, le zonage réglementaire qui s'y applique ainsi que les différents aléas naturels qui y sont présents. Seul le document original approuvé par le préfet fera foi devant les tribunaux.

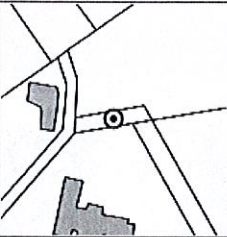


Zonage réglementaire	Aléas			
	Inondation	Séisme	Mouvement de terrain	Liquéfaction
	Faille	Érosion	Submersion décennale	Submersion centennale
	Tsunami	Houle	Volcanisme	

Aléa Inondation	Aléa Séisme
 Légende : ■ Moyen spécifique ■ Moyen ■ Fort ■ Majeur ■ Aléa Diminué ■ Aléa Augmenté	 Légende : ■ Fort
Aléa Mouvement de terrain	Aléa Liquéfaction
 Légende : ■ Faible à nul ■ Moyen ■ Fort ■ Majeur ■ Non étudié	 Légende : ■ Nul à faible ■ Moyen ■ Fort
Aléa Faille	Aléa Érosion
 Légende : ■ Non active ■ Supposée Active ■ Reconnue Active	 Légende : ■ Fort ■ Majeur
Aléa Submersion décennale	Aléa Submersion centennale
 Légende : ■ Moyen ■ Fort	 Légende : ■ Moyen ■ Fort

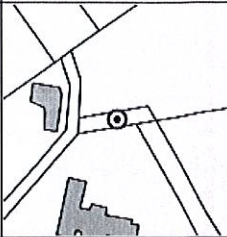
Aléa Tsunami

Légende :
Fort



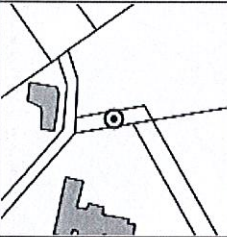
Aléa Houle

Légende :
Fort
Moyen



Aléa Volcanisme

Légende :
Fort



Cartographie issue de l'application en ligne des PPRN - www.pprn972.com. Le Plan de Prévention des Risques Naturels est une servitude d'utilité publique opposable à tous les actes individuels (certificats d'urbanisme, permis de construire, permis de lotir, etc.). Les informations présentées dans ce document n'ont pas de valeur réglementaires. Elles permettent de se repérer dans l'espace et donnent la situation de l'information recherchée. Seul le document original approuvé par le préfet fera foi devant les tribunaux.
(Source des données : SIG DEAL Martinique - RGE® ©IGN - GéoMartinique)

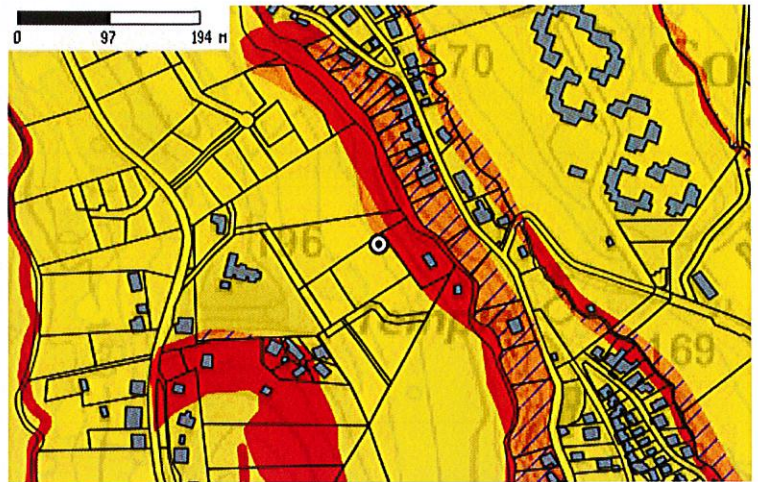
Localisation et détails des aléas au point indiqué

Commune de **Schoelcher**
Parcelle **E507**

Le PPR a été approuvé par arrêté préfectoral du 30/12/2013

C'est une servitude d'utilité publique opposable à tous les actes individuels (certificats d'urbanisme, permis de construire, permis de lotir, etc).

Les informations présentées dans ce document n'ont pas de valeur réglementaire. Elles permettent de se repérer dans l'espace et donnent la situation de l'information recherchée **uniquement au point indiqué** (et non à la parcelle, qui peut être concernée par différents zonages réglementaires). Ce document précise ainsi, sur le point indiqué, le zonage réglementaire qui s'y applique ainsi que les différents aléas naturels qui y sont présents. Seul le document original approuvé par le préfet fera foi devant les tribunaux.



Zonage réglementaire	Aléas			
	Inondation	Séisme	Mouvement de terrain	Liquéfaction
	Faible	Érosion	Submersion décennale	Submersion centennale
	Tsunami	Houle	Volcanisme	

Aléa Inondation Légende : - Moyen spécifique - Moyen - Fort - Majeur - Aléa Diminué - Aléa Augmenté	Aléa Séisme Légende : Fort
Aléa Mouvement de terrain Légende : - Faible à nul - Moyen - Fort - Majeur - Non étudié	Aléa Liquéfaction Légende : - Nul à faible - Moyen - Fort
Aléa Faille Légende : - Non active - Supposée Active - Reconnue Active	Aléa Érosion Légende : - Fort - Majeur
Aléa Submersion décennale Légende : - Moyen - Fort	Aléa Submersion centennale Légende : - Moyen - Fort

Aléa Tsunami

Légende :
Fort

Aléa Houle

Légende :
Fort
Moyen

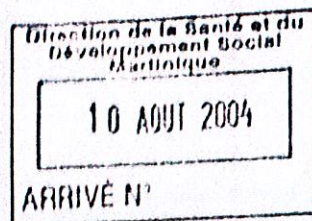
Aléa Volcanisme

Légende :
Fort

Cartographie issue de l'application en ligne des PPRN - www.pprn972.com. Le Plan de Prévention des Risques Naturels est une servitude d'utilité publique opposable à tous les actes individuels (certificats d'urbanisme, permis de construire, permis de lotir, etc.). Les informations présentées dans ce document n'ont pas de valeur réglementaires. Elles permettent de se repérer dans l'espace et donnent la situation de l'information recherchée. Seul le document original approuvé par le préfet fera foi devant les tribunaux.
(Source des données : SIG DEAL Martinique - RGE® ©IGN - GéoMartinique)



RISQUES NATURELS ET ENVIRONNEMENT
22, Immeuble les Flamboyants
ZiLa LEZARDE 97232 LE LAMENTIN
Tél : 05 96 51 39 54 Fax : 05 96 51 52 48



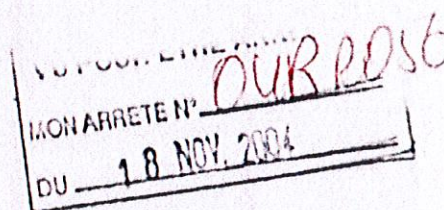
DOSSIER N° 03 CAM 42 SF

**COMMUNE de SCHOELCHER
QUARTIER RAVINE TOUZA**

**OPERATION « LES BOUGAINVILLIERS »
PARCELLE E-383**

**ETUDE GEOTECHNIQUE DE FAISABILITE
(MISSION G0 + G12)**

MAI 2003



A la demande des **MAISONS DELTA**, la Société **CAMAXA**
a été chargée de l'étude géotechnique de faisabilité relative à la
construction d'un lotissement de 8 villas sur la parcelle E-383,
quartier Ravine Touza, sur la commune de **SCHOELCHER**.

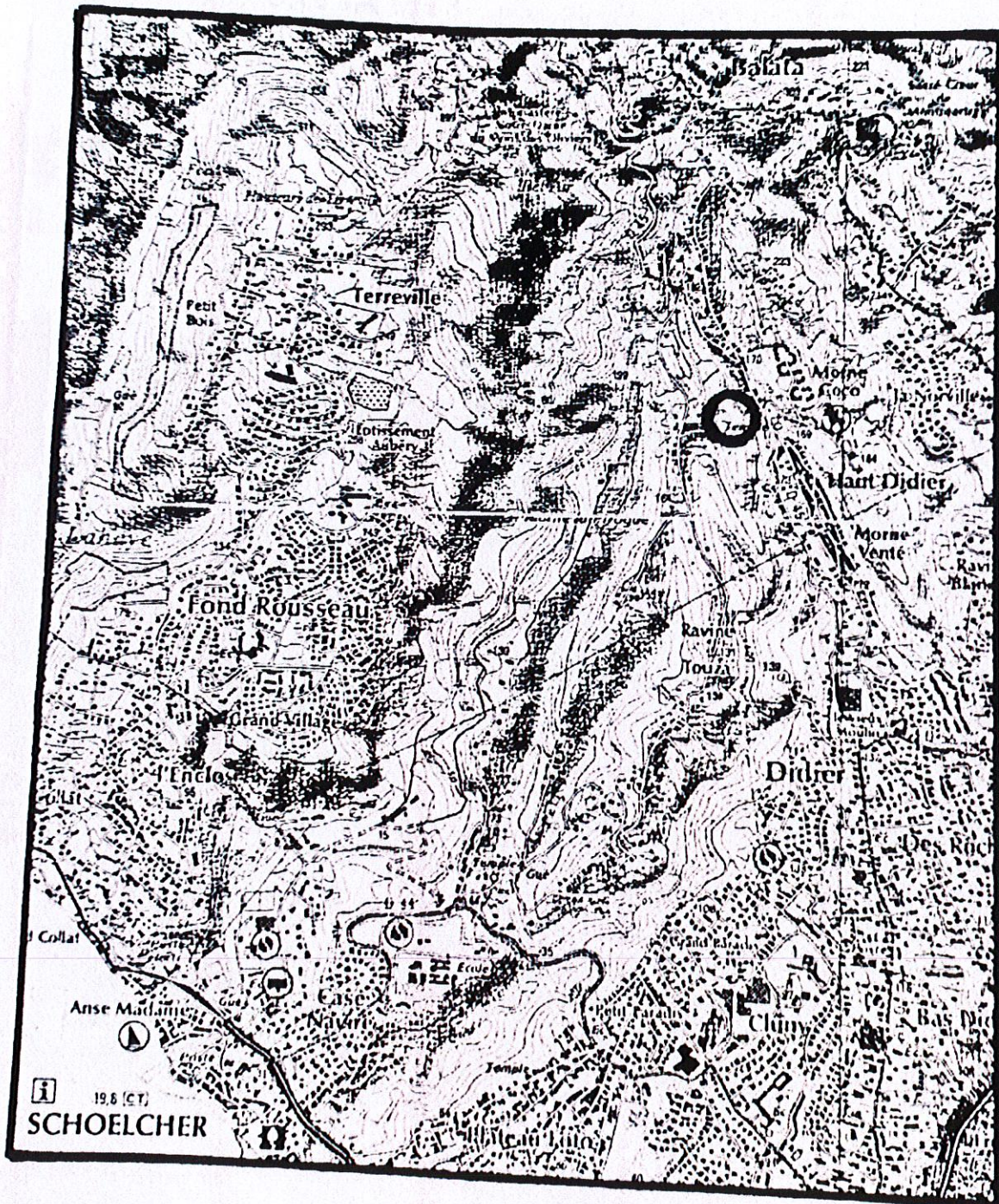
15 JUIN 2004

972/229/04/BR 056

Sarl au capital de 10 000 euros
RC : 2002 B 32 SIRET : 440 514 230 00018 APE : 7406
EURL RESIDENCE LES BOUGAINVILLIERS
GRUPE LE VILLAIN MARTINIQUE
Parc d'Activités de la Vraie
97231 LE ROBERT
Tél. 05 96 65 01 01 Fax 05 96 65 33 99

PLAN DE SITUATION

(Extrait de la carte IGN 1/25 000)



VU POUR ETRE ANNEXE A

MON ARRETE N° _____

DU _____

RESUME

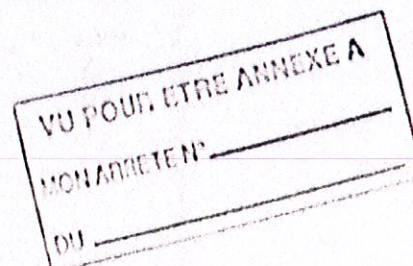
Sous des sols de couverture incluant des matériaux sensibles au phénomène de retrait-gonflement (argilo tuffeux d'aspect lustré), les formations en place sont constituées par une coulée de ponce de forte raideur et de bonne qualité portante.

En fonction de la topographie et de la morphologie du site, de la géologie du secteur et du schéma géomécanique traduit par la reconnaissance géotechnique spécifique, et sous réserve de l'application des résultats et recommandations de l'étude de sol de faisabilité, la parcelle E-383 peut recevoir des constructions de type villa individuelle.

Les fondations seront du type **somelles filantes ou isolées** et reporteront les charges sur la coulée de ponce de forte raideur.

Les contraintes de dimensionnement des fondations ainsi que les recommandations à observer sont développées dans le rapport.

Le terrain est classé en zone sismique III, le projet est donc soumis à l'application des règles parasismiques actuellement en vigueur (Règles PS 92).



000/000

Greffé du Tribunal Mixte de Commerce de Fort-de-France
35 boulevard du général de Gaulle
97200 Fort-de-France

N° de gestion 2003B00083

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 2 décembre 2019

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro 445 021 488 R.C.S. Fort-de-France

Date d'immatriculation 06/02/2003

Dénomination ou raison sociale **GLM GROUPE**

Forme juridique Société par actions simplifiée

Capital social 3 200 000,00 Euros

Adresse du siège parc d'Activité de la Caraïbe 97231 Robert

Durée de la personne morale Jusqu'au 06/01/2102

Date de clôture de l'exercice social 31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Président

Nom, prénoms BOUBOULLON Eddy, Hervé

Date et lieu de naissance Le 17/06/1961 à Pointe à Pitre (971)

Nationalité Française

Domicile personnel 30 rue des Tuits Tuits 97419 La Possession

Commissaire aux comptes titulaire

Nom, prénoms BERGER Claude

Nationalité Française

*Domicile personnel ou
adresse professionnelle* 4 rue du Jeu de l'Arc 94130 Nogent-Sur-Marne

Commissaire aux comptes suppléant

Nom, prénoms BENOUDIZ Gabriel

Nationalité Française

*Domicile personnel ou
adresse professionnelle* 77 rue La Boétie 75008 Paris

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ACTIVITÉ ET À L'ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement parc d'Activités de la Caraïbe 97231 Le Robert

Nom commercial GROUPE LE VILAIN MARTINIQUE

Activité(s) exercée(s) Conception, réalisation, aménagement, rénovation, vente de maisons individuelles ou groupées, tous travaux se rapportant à l'industrie du bois, scierie, menuiserie et charpentes industrielles

Date de commencement d'activité 01/01/2003

Origine du fonds ou de l'activité Création

Mode d'exploitation Exploitation directe

Le Greffier

GLM GROUPE

RCS 445 021 488 (2003B00083)



FIN DE L'EXTRAIT

R.C.S. Fort-de-France - 03/12/2019 - 07:03:55

PHOTOS DU 25 SEPTEMBRE 2023

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

Département :
MARTINIQUE

Commune :
SCHOELCHER

Section : E
Feuille : 000 E 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/1500

Date d'édition : 21/09/2023
(fuseau horaire de Paris)

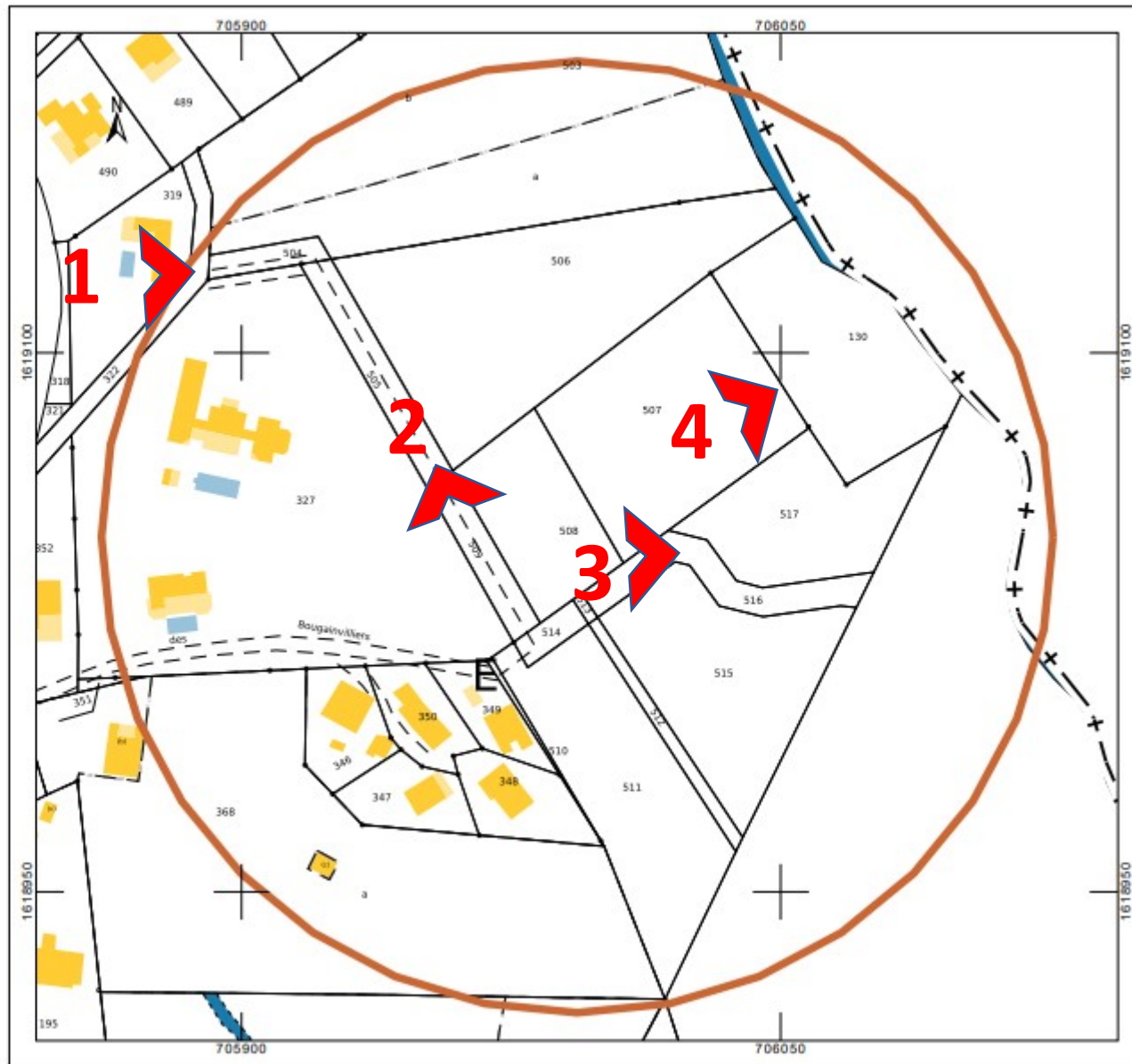
Coordonnées en projection : MART38UTM20

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre
des impôts foncier suivant :

SDIF De la Martinique
Hôtel des Finances Route de Cluny SCHOELCHER
97261
97261 FORT DE FRANCE CEDEX
tél. 0596595576 - fax 0596597136
odif.fort-de-france@dgif.finances.gouv.fr

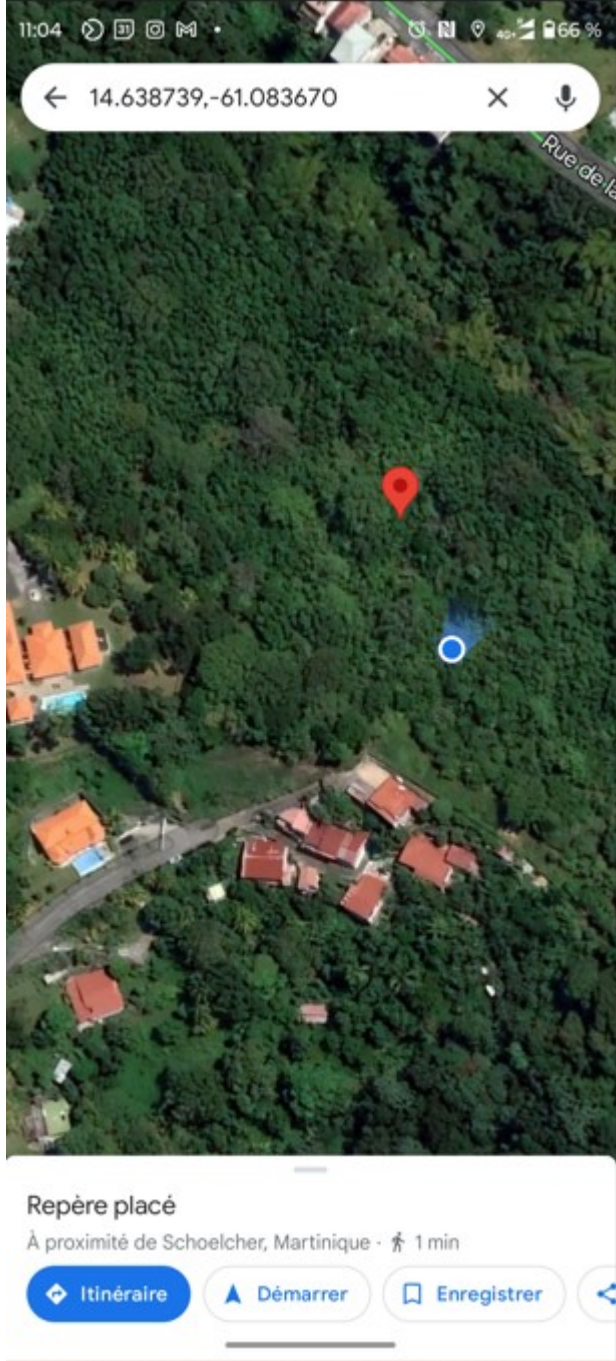
Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr
©2022 Direction Générale des Finances Publiques

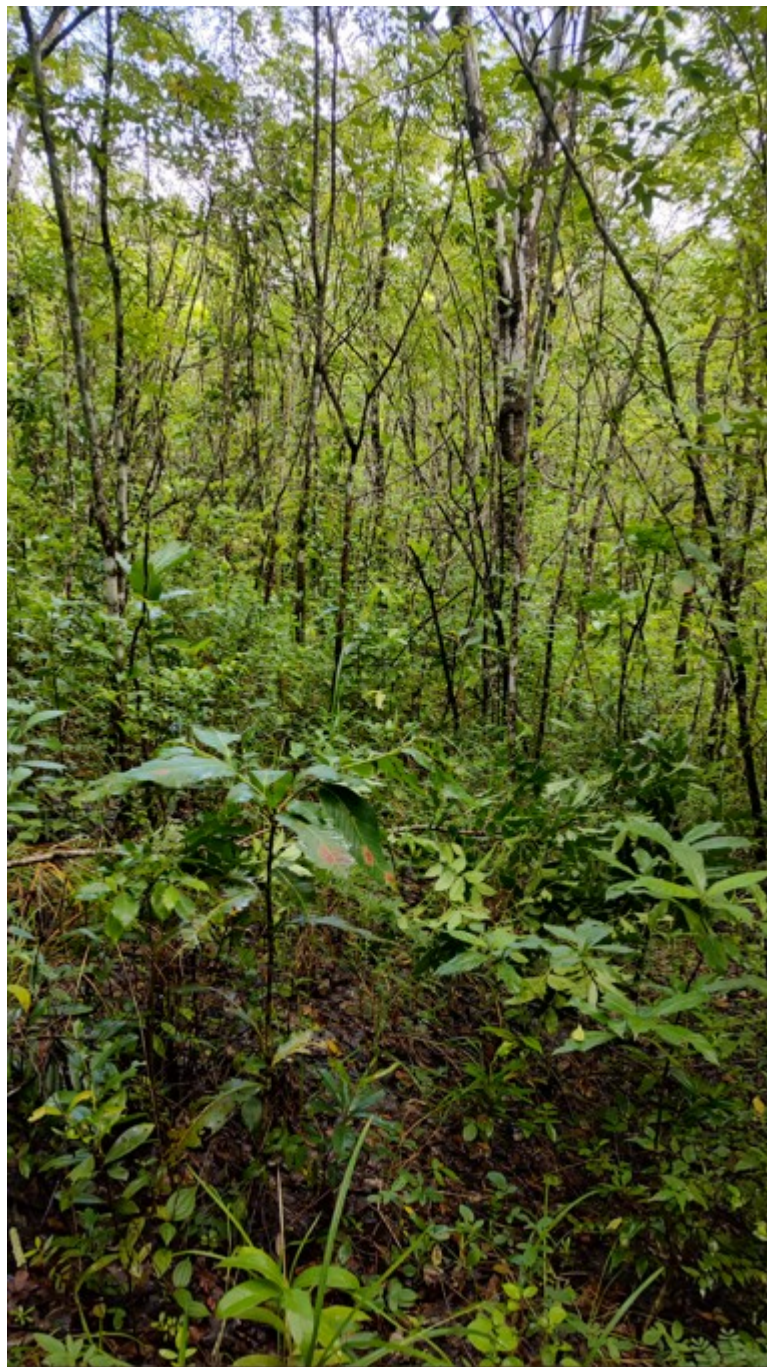


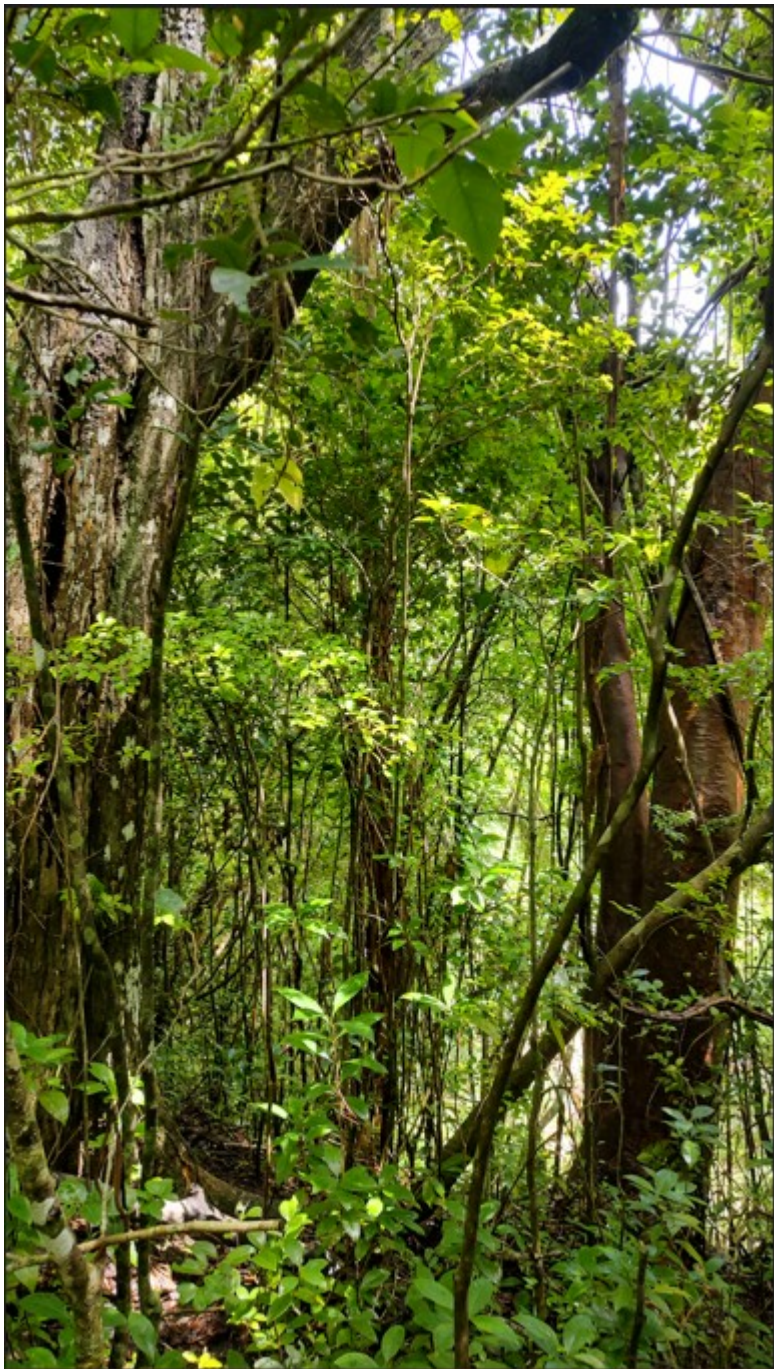






3





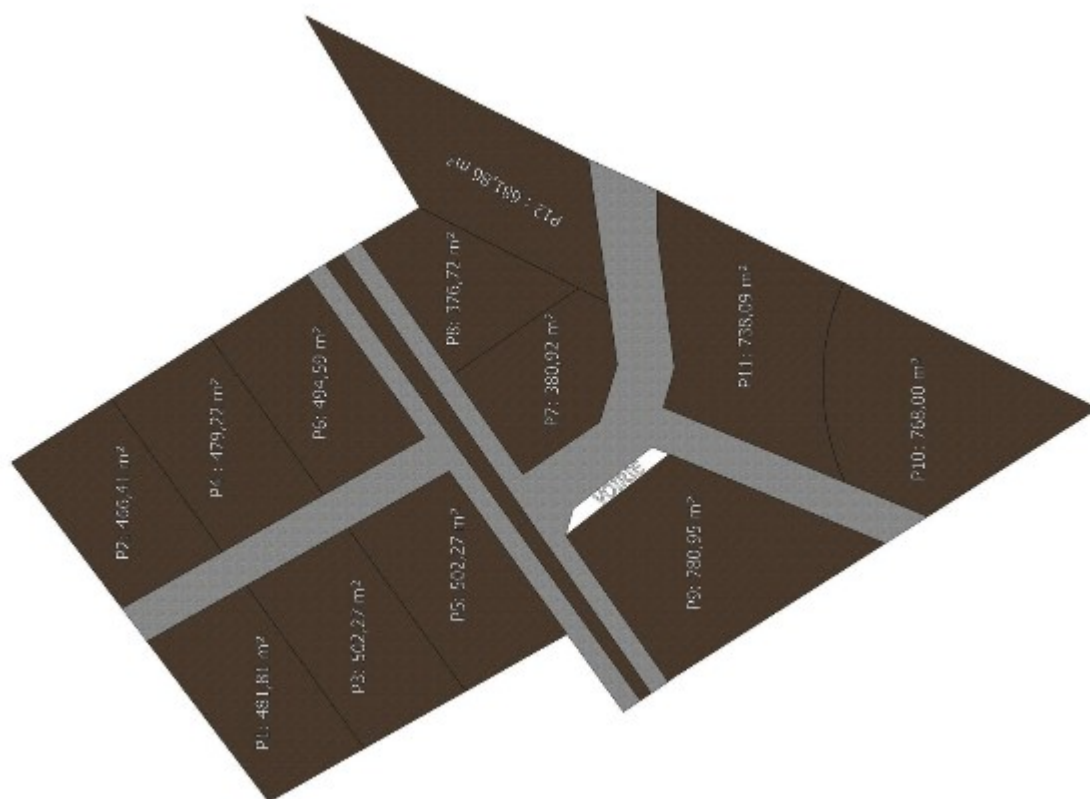
4

**Les vieux arbres
seront préservés.**

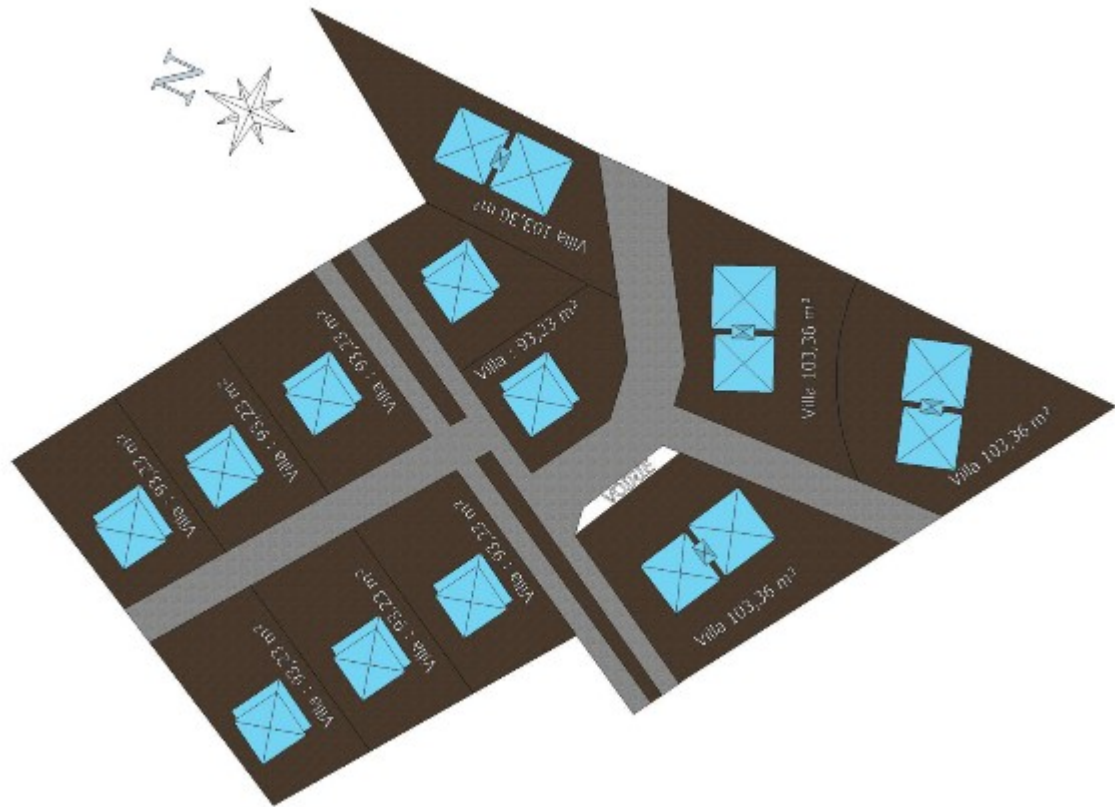
Les parcelles seront décomposées comme suit :

Parcelles	Surfaces
Parcelle 1	481,81 m ²
Parcelle 2	466,41 m ²
Parcelle 3	502,73 m ²
Parcelle 4	479,22 m ²
Parcelle 5	502,27 m ²
Parcelle 6	494,59 m ²
Parcelle 7	380,92 m ²
Parcelle 8	376,72 m ²
Parcelle 9	780,95 m ²
Parcelle 10	768,00 m ²
Parcelle 11	738,09 m ²
Parcelle 12	681,68 m ²
Allée de dessert	543,74 m ²

Découpage des parcelles sur le terrain



Disposition des maisons sur le terrain :



DEPARTEMENT DE LA
MARTINIQUE
Direction de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt
Service Agriculture et Forêt
Office National des Forêts
Pôle des Affaires Forestières de l'État
78 route de Moutte. BP. 578
97207 FORT DE FRANCE cedex
Tél: 05 96 60 70 70

REPUBLIQUE FRANCAISE
**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION**

GEORGES Amélie
80 les Sommets de Terreville
97233 SCHOELCHER

Étude préalable des boisements

Fort de France, le 05/09/2023

Réf : FB/MA/VP_n°166_23/23_ 414

Madame,

Suite à l'étude effectuée par nos services, parcelles cadastrées E 504 - E 505 - E 507 - E 508 - E 509 - E 510 - E 511 - E 512 - E 513 - E 514 - E 515 - E 516 - E 517, sises sur la commune de SCHOELCHER au lieu-dit « Rue des Bougainvillées » et d'après les documents dont nous disposons, il nous a été donné de constater la répartition des surfaces ci-contre. Chacune d'elle donne lieu à une réglementation spécifique :

Surface totale expertisée :

1ha 38a 89ca

Dont

Surface NON BOISÉE

(en jaune):

0ha 00a 50ca

**Surface DISPENSÉE
d'autorisation de
défrichement**

(en jaune rayée en vert):

0ha 86a 88ca

Surface BOISÉE

(en orange):

0ha 51a 53ca

**Surface en ESPACE BOISÉ
CLASSÉ**

(hachurage rouge):

0ha 00a 00ca

- **Surfaces non boisées** : parties de terrain n'entrent pas aujourd'hui dans le champ d'application du titre IV du livre III du Code Forestier, et vous n'avez pas à demander l'autorisation de défrichement pendant la validité de ce constat.

- **Surfaces dispensées** : parties de terrain sont exemptées de l'autorisation de défrichement prévue par l'article L. 341-3 du Code Forestier. En l'occurrence, la surface concernée est couverte par un peuplement forestier depuis moins de trente ans.

- **Surfaces boisées** : parties de terrain soumises à l'autorisation préalable de défrichement prévue à l'article L. 341-3 du Code Forestier. Dossier de demande d'autorisation de défrichement en PJ à déposer à l'adresse suivante :

DAAF de Martinique
Service Agriculture et Forêt
Jardin Desclieux ; BP642
97262 FORT DE FRANCE cedex

Ce document est valable pour une durée de cinq (5) ans. Il vous appartient de vérifier, notamment auprès de la Commune, que d'autres réglementations ne s'appliquent pas sur cette propriété.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

L'adjoint au Directeur Territorial



Félix BOMPY

